

N°1383

du 30
OCTOBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INFRASTRUCTURES

P.3

Réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et protection côtière
Un suivi-évaluation et l'appropriation par les riverains prévus l'an prochain sur Avépozo-Aného

DEVELOPPEMENT A LA BASE

P.7

FSB / Infrastructures socio-économiques de base
Cinq (5) nouveaux ouvrages réceptionnés dans la région des Savanes

COMMERCE INTERIEUR

P.4

Pour stimuler la consommation locale
Le CCFCC a fait déguster le café et le chocolat du Togo

P.3 Depuis 15 ans au Togo

LE TAUX DE PAUVRETÉ, EN CONSTANTE BAISSSE



Koamé Kouassi, DG, INSEED

Selon l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019, l'incidence de pauvreté se situe à 45,5% au niveau national, contre 61,7% en 2006

P.4 Covid-19 / Lieux de culte, églises et mosquées

Toujours sous surveillance

Réouverture à l'intérieur du pays, ouverture encore graduelle dans le Grand Lomé

P.4 En lien avec la gestion des finances publiques

Contrôle de l'action gouvernementale

Les députés désormais renforcés en la matière

Société

Le Pnud appuie l'Université de Lomé dans sa digitalisation

Dans la poursuite de ces efforts de modernisation, l'Université de Lomé a reçu mardi, 27 octobre, un appui conséquent de la part du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui lui a octroyé un lot d'équipements audiovisuels et informatiques, destinés à la plateforme de cours en ligne développée de l'UL.

Cet appui en matériel, d'une valeur de plus de 52 millions FCFA, a été mis en œuvre dans le cadre du partenariat conclu entre le Système des Nations Unies et les Universi-

tés Publiques.

" La migration vers le e-learning s'impose aujourd'hui, non seulement comme une alternative aux cours magistraux, mais également une étape absolument indispensable pour les universités africaines qui veulent rester compétitives ", a notamment affirmé le représentant du Pnud, Aliou Dia, lors de la remise des équipements au président de l'UL, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Majesté Ihou Wateba.

La digitalisation de l'UL est impé-



rative dans le cadre de la pandémie du covid-19. L'UL a connu des problèmes pour faire aux défis tech-

nologiques que commande la nouvelle donne.

Education

Salon " Études en France " - Edition en ligne les 30-31 octobre 2020

Après le succès de la première édition avec plus de 4000 participants en 2019, l'ambassade de France

au Togo, via Campus France et l'Institut français du Togo, organise la seconde édition du " Salon Études en France " les 30 & 31 octobre 2020. Compte tenu de la situation sanitaire. Le salon sera virtuel cette année et accessible depuis les terminaux numériques

connectés à internet : téléphones intelligents, ordinateurs ou tablettes.

La France est l'une des premières destinations des étudiants africains au monde. Chaque année, plus de 1000 étudiants togolais choisissent de continuer leurs études supérieures en France. L'ambition de ce salon est de renforcer les liens de coopération entre les établissements d'enseignement

supérieur français et togolais.

Cette édition sera, enfin, l'occasion de présenter les formations délocalisées et co-diplômantes offertes par les universités et écoles d'enseignement supérieur au Togo en partenariat avec leurs homologues en France.

42 établissements d'enseignement supérieur français (universités publiques françaises, grandes écoles françaises) seront à

votre disposition pour les informer sur leur processus de sélection, leurs programmes, leurs diplômes pour mieux préparer votre rentrée universitaire 2021-2022.

Le public est invité à s'inscrire gratuitement en ligne via ce lien : <http://bit.ly/SalonVirtualCampusFrance2020> pour valider l'accès au Salon Etudes en France 2020.

Edition

Côte d'Ivoire : Enlèvement d'Anges Félix N'Dakpri, président des éditeurs

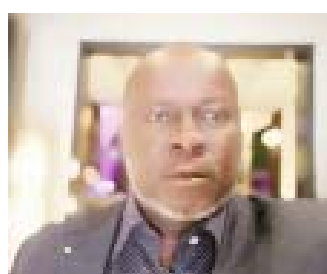
Le 25 octobre dernier, à Abidjan, Anges Félix N'Dakpri a été visité à son domicile et enlevé par des inconnus. Président de l'Association des Éditeurs de Côte d'Ivoire (ASSEDI) et Commissaire général du Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), sa disparition jette un trouble dans l'interprofession, et au-delà.

Selon des sources officielles, Anges Félix N'Dakpri n'a pas été arrêté pour ses activités d'éditeur, mais bien pour ses actions politiques. Cependant, aucune raison n'a été avancée pour justifier de ce qui res-

semble bien à une "arrestation arbitraire?".

Plusieurs associations professionnelles cosignent une déclaration commune, pour exhorter à sa libération. Elle émane de l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF), de l'Association des Éditeurs de Côte d'Ivoire (ASSEDI), de l'Association des Écrivains de Côte d'Ivoire et de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants.

En mai dernier, Anges Félix N'Dakpri intervenait dans les colonnes du Monde Afrique, pour souligner les difficultés de l'industrie du



livre. Au nom des 25 éditeurs qu'il représentait au sein de l'association, il assurait : "Le livre scolaire représente 70 % du marché de l'édition, qui pèse 20 milliards de francs CFA. La chaîne du livre en Côte d'Ivoire est sinistrée."

Le président des éditeurs avait eu des velléités politiques, tentant en 2018 d'obtenir les parrainages du PDCI-RDA, en vue d'un scrutin municipal prévu en octobre de la même année. Il avait obtenu, à ce titre, le poste de délégué départemental de la ville de Toumodi.

Abidjan News pointe que ce qui ressemble à une arrestation arbitraire découlerait d'une altercation avec le ministre Amedé Kouakou. Actualité a sollicité l'ambassade de Côte d'Ivoire en France pour obtenir de plus amples informations.

Nécrologie

Alain Rey, l'un des maîtres d'œuvre du dictionnaire Le Robert, est décédé

Auteur de nombreux ouvrages, historien, amateur d'art et de gastronomie, chroniqueur à la radio, le lexicographe et lexicologue est mort à l'âge de 92 ans.

Alain Rey est né le 30 août en 1928 à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), dans une famille catholique. Son père, polytechnicien et... ténor amateur, était aussi bibliophile, passion qu'il transmet à son fils. La formation du jeune "Rrreye", très tôt amoureux des mots, ne cessa pourtant pas de bifurquer, des mathématiques vers la littérature, puis des études de médiéviste et Sciences Po vers le journalisme économique. Dans l'intervalle, il résilia son sursis et fit l'école d'officiers de Cherchell, en Algérie. Une expérience qui le marqua durablement : il ne vit chez les colons que mépris et, chez les officiers de Saint-Cyr, arrogance et "racisme non avoué".

Au tournant des années 1950, l'héritier d'une riche famille pied-noir



d'Orléansville, Paul Robert, frustré des limites des dictionnaires existants, nourrissait le projet d'un ouvrage de type nouveau, basé non plus seulement sur l'ordre alphabétique, mais aussi sur des renvois analogiques (l'intertextualité avant l'heure...). Sa référence : le dictionnaire d'Emile Littré (1801-1881). Alain Rey participa à cette "entreprise imaginative et invraisemblable" aux côtés de Josette Debove, sa future épouse. Celle-ci, lexicographe, sémiologue et universitaire, est morte en 2005, après une vie commune et une collaboration de cinquante années. Le couple n'a pas eu d'enfants, mais les nombreux ouvrages auxquels ils ont contribué constituent une postérité sans égal.

Parallèlement à son activité de directeur éditorial, Alain Rey n'a cessé de publier des ouvrages tantôt savants, tantôt de vulgarisation intelligente, prouvant, s'il en était besoin,

qu'il n'est pas nécessaire d'être abscons pour être rigoureux. Parmi ceux-ci, deux biographies originales : celle d'Emile Littré, l'inspirateur de Paul Robert (Gallimard, 1970), et celle d'Antoine Furetière (1619-1688), ancêtre des lexicographes modernes (Fayard, 2006) ; des ouvrages de lexicologie, dont un passionnant Dictionnaire amoureux des dictionnaires (Plon, 2011) ; un "Découvertes" Gallimard sur le français (2008) ; des "Que sais-je ? ", collection dont le nom lui allait comme un gant. Car Alain Rey fut, à cheval sur deux siècles, un héritier érudit mais toujours modeste des humanistes de la Renaissance, de Rabelais surtout, qu'il pratiquait au quotidien. Ainsi que des savants, penseurs et philosophes perses, hébreux, arabes ou grecs qui ont élaboré, traduit et transmis nombre d'écrits fondamentaux de l'humanité.

Le Monde/L'Union

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Togbui Agboly DADZIE-ADJALE VI Chef du Canton d'Amoutivé
Togbui Mawuko Louis AKLASSOU IV Chef Canton de Bè
Togbui Frédéric Mawuto DZIDZOLI-DETU X Chef Canton d'Aflou-Gakli
Togbui Edmond Kodjo Héloù SEDRZO IV Chef Canton d'Agoényivé
Togbui Agblevor III Chef Canton de Hatorgodo (Ghana)
Togbui Zegu II Chef Canton de Alakple (Ghana)
Togbui Agawu III Chef du Village de Alakple, (Ghana)
La famille AWOUGBLA-AGBAGLI
La famille LEKEY La famille SESHIE
La famille GBEVE-WOGBLONYIAGBO
M. AGBAGLI Akouété, Chef de la famille AGBAGLI, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses et leurs enfants
Veuf AGBAGLI Ayaogan Antoine à Lomé
Mme AGBAGLI Atsupui Georgine Epse FIOKLOU-TOULAN et son époux M. AGBAGLI Atsou Georges et son épouse
M. AGBAGLI Edoh Francis, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses et leurs enfants
Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leurs avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



Maman Agnès Dopé Ayawovi SESHIE épouse AGBAGLI
Pieusement endormie dans le Seigneur à l'âge de 96 ans, en l'an deux mille vingt, Au vingt-cinquième jour du neuvième mois

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après

PROGRAMME DES OBSEQUES

Les condoléances sont reçues dans la maison mortuaire de 17H00 à 19H00 du samedi 24 Octobre au Jeudi 29 Octobre 2020
Vendredi 30 Octobre 2020

17 h 00 : Veillée de prières et de chants (corps présent) dans la maison mortuaire.

Samedi 31 Octobre 2020

05 h 00 : Chapelle ardente dans la maison mortuaire.

08 h 00 : Levée de corps suivi d'une cérémonie d'hommages dans la maison mortuaire

08 h 45 : Culte d'enterrement célébré dans la maison mortuaire.

11 h 00 : Inhumation dans le caveau familial au cimetière municipal de Bè-Kpota, dans dans la stricte intimité familiale



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Depuis 15 ans au Togo

Le taux de pauvreté, en constante baisse

Selon l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019, l'incidence de pauvreté se situe à 45,5% au niveau national, contre 61,7% en 2006

Late Pater

A travers l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le Togo a réalisé, en 2006, 2011 et 2015, des études sur les conditions de vie des ménages intitulées «Questionnaires unifiés des indicateurs de base du bien-être (QUIBB)». Ramenées à l'échelon régional (UEMOA), les données statistiques produites ne sont pas comparables avec celles des autres pays membres, du fait que les méthodologies, les définitions des concepts et la périodicité ne sont pas identiques. Ce qui a amené au Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV), financé par un don de la Banque mondiale. L'harmonisation rend les indicateurs de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations plus comparables dans le pays et entre les autres pays. La comparabilité est assurée par l'utilisation des supports identiques, des mêmes approches méthodologiques et la collecte des données à la même période ainsi que par les mêmes techniques de calcul des indicateurs, en particulier les indicateurs de pauvreté, sous la coordination de la Commission de l'UEMOA.

Pour la première enquête, sous le sceau du PHMECV, la collecte des données a été organisée en deux vagues, comptant chacune la moitié de l'échantillon, et s'est déroulée simultanément dans les huit Etats membres de l'Union sur la période du 25 septembre au 20 décembre 2018 pour la première vague, correspondant à la période de soudure, et du 4 avril au 3 juillet 2019 pour la seconde vague (période d'abondance). La particularité de l'EHCVM est marquée par un échantillon représentatif, variant de 5.300 à 13.000 ménages selon les pays.

Au Togo, le séminaire, organisé hier 29 octobre 2019 à Lomé, en prélude aux ateliers régionaux de présentation de l'ensemble des résultats de l'étude, a permis de présenter officiellement les résultats sur la tendance de la pauvreté au Togo conformément aux recommandations du PHMECV. Ce travail de partage et de dissémination a réuni une soixantaine d'invités : cadres de l'administration publique, représentants d'organismes internationaux, des fournisseurs de données statistiques, des ONG et des partenaires au développement, professionnels des médias, etc.

Les chiffres. Globalement, au Togo, l'enquête EHCVM a permis de collecter des données auprès de **6 171 ménages** sur toute l'étendue

du territoire national. Après extrapolation des données, on dénombre 1 812 591 ménages pour une population de 7 635 896 habitants dont 52,3% sont des femmes dans le pays. La population urbaine représente 41,0% de la population totale, les moins de 15 ans représentent 43,5% de la population totale et les plus de 64 ans, 3,4%. Le traitement des données montre que le **seuil de pauvreté**, calculé selon la nouvelle méthodologie, est de **273 628,3 FCFA par personne et par an** ; ce seuil était de 276 400 FCFA lors de QUIBB 2006, 323 388 FCFA en 2011, 344 408 FCFA en 2015 et 355 638 FCFA en 2017. A partir de ce seuil calculé, **l'incidence de pauvreté se situe à 45,5% au niveau national**, contre 53,5% en 2017, 55,1% en 2015, 58,7% en 2011 et 61,7% en 2006. Soit une constante



baisse sur 15 ans. Selon le milieu de résidence, l'incidence de pauvreté est estimée à **58,8% en milieu rural contre 26,5% en milieu urbain** en 2018-2019. Le taux national comparé aux résultats obtenus dans certains pays de la sous-région indique qu'au Burkina Faso et au Bénin, par exemple, cette incidence se situe respectivement à 42,4% et 39,9%. Par ailleurs, la **région des Savanes** a

l'incidence **la plus élevée (65,1%)** et **l'agglomération de Lomé** connaît l'incidence **la plus basse** avec une proportion de **22,3%**. Les **régions Centrale et des Plateaux** ont des incidences qui ne sont pas loin de la moyenne nationale, respectivement **47,3% et 48,9%**. La consommation par tête est de 414 119 FCFA par an.

Au niveau de l'INSEED, on se projette déjà car tout n'est pas par-

fait. *«Une des limites sur les données de pauvreté de l'EHCVM est qu'elles ne sont significatives qu'au niveau région alors que les décideurs et autorités administratives ont souvent besoin de données désagrégées sur la pauvreté jusqu'au niveau le plus fin. Ceci pourra ainsi freiner la mise en œuvre de certaines politiques de développement ciblées au niveau des préfectures et des commu-*

nes. Pour pallier à ce problème, une cartographie de la pauvreté sera envisagée afin de disposer des données sur le niveau de pauvreté au niveau des préfectures», dit-on.

En attendant cette nouvelle phase, le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya, présent au séminaire de dissémination, a indiqué que *«ces nouvelles données statistiques vont servir au suivi et à l'évaluation du Plan national de développement 2018-2022, de la déclaration de politique générale du gouvernement, ainsi qu'à la mesure des progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans notre pays».*

La prochaine étape sera la dissémination des mêmes résultats à Lomé et dans les cinq régions du Togo.

Réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et protection côtière

Un suivi-évaluation et l'appropriation par les riverains prévus l'an prochain sur Avépozo-Aného

Jean AFOLABI

Le Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase II) et de protection côtière fait partie du Corridor Abidjan-Lagos identifié comme l'épine dorsale du développement économique et social de la sous-région, et considéré de ce fait comme étant la première priorité du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union africaine (UA) et du Programme régional de facilitation des transports de la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest. Il porte sur le tronçon Lomé-Cotonou de ce corridor qui constitue aussi un maillon essentiel de la route Communautaire CU1 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Il constitue une nouvelle étape dans la protection de l'ensemble du littoral togolais et béninois dans la mesure où il permettra de doter les deux pays d'un programme cohérent, complet et multidimensionnel de lutte contre l'érosion côtière, indique la Banque africaine de développement (Bad), bras financier du projet.

La phase 1, déjà en cours d'exécution, porte sur l'aménagement au Bénin, de la section Pahou-Ouidah-Hillacondji ainsi que la construction d'un Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) à la frontière entre le Togo et le Bénin. La phase II, qui intéresse et implique ici le gouvernement togolais, est axée sur

l'aménagement de la section Avépozo-Aného (30 km), **présentement en construction** en 2 x 2 voies qui permettra de compléter le chaînon manquant sur la portion togolaise du corridor. Sur cet axe, il est prévu, **à compter de mai 2021, pour une durée de douze (12) mois**, une étude sur la gestion des connaissances, le suivi et l'évaluation du renforcement de la résilience climatique des infrastructures des zones côtières du Togo.

Spécifiquement, le projet, qui est officiellement prévu pour s'achever l'année prochaine en décembre, vise à : **(i)** améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport et la fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Lagos, ainsi que les conditions de vie des populations dans la Zone d'influence du projet (ZIP) ; et **(ii)** renforcer la résilience climatique des infrastructures de la zone côtière, au Togo comme au Bénin.

Pour l'autorité publique togolaise, il s'agira, de manière générale, de renforcer la prise de conscience et la connaissance des acteurs nationaux, locaux et communautés du littoral sur les problématiques de l'érosion côtière et du changement climatique. Cela consiste à : **(i)** mettre en place un système de gestion des connaissances opérationnel en matière de lutte contre l'érosion côtière et la résilience au changements climatiques ; **(ii)** réaliser le suivi-évaluation de l'érosion côtière et de l'adaptation des communautés de la zone



L'axe Avépozo-Aného en réhabilitation

côtière au changement climatique et la capitalisation des connaissances ; **(iii)** réaliser les mesures nécessaires notamment pour le suivi de l'évolution du trait de côté, des paramètres océanographiques, de la qualité des eaux marines, de la dynamique sédimentaire marin et côtier ; **(iv)** produire une base de données actualisée sur le suivi-évaluation et la gestion des connaissances du volet protection côtière ; **(v)** mettre en place un système de suivi-évaluation pour les autres composantes du projet, à savoir travaux routiers, aménagements connexes et activités en faveur des femmes et des jeunes, facilitation du transport...

Le projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase II) et de protection côtière comprend, entre autres, **(a)** les travaux de protection côtière, notamment la cons-

truction de 28 épis et le rechargement en sable ainsi que les études de protection côtière au Togo et au Bénin, **(b)** les aménagements connexes et activités en faveur des jeunes et des femmes, **(c)** les mesures de facilitation du transport et du transit, l'équipement du Poste de contrôle juxtaposé, la formation/sensibilisation des services frontaliers et des usagers, et **(d)** l'appui à la gestion et au suivi du projet. Il est mis en œuvre depuis janvier 2017.

Ses principaux bénéficiaires sont les populations riveraines sur le littoral béninois et togolais. Suivant les prévisions, l'exécution du volet sur la protection du littoral contribuera à préserver les vies humaines et les activités socio-économiques de la zone côtière. S'agissant de son volet routier, le projet bénéficiera directement aux

usagers du transport ainsi qu'aux 2,5 millions de personnes (1,5 million au Bénin et 1 million au Togo) vivant dans la zone entre Lomé et Cotonou. A travers le désenclavement des zones de production et les nouvelles facilités offertes d'écoulement des marchandises, les agriculteurs et les commerçants sont attendus pour tirer profit de la nouvelle route et des aménagements connexes. Le projet favorisera, enfin, l'accroissement des échanges et le renforcement de la coopération entre les pays de la CEDEAO en général, et entre le Bénin et le Togo en particulier. De l'avis de la Banque, le projet aura un impact positif sur les femmes et les jeunes grâce à l'amélioration de leur accès aux activités socio-économiques et à la création d'emplois plus formels et mieux rémunérés.

Covid-19 / Lieux de culte, églises et mosquées

Toujours sous surveillance

Réouverture à l'intérieur du pays, ouverture encore graduelle dans le Grand Lomé

Late Pater

Le Grand Lomé est aujourd'hui le principal foyer où sont enregistrés les nouveaux cas du Covid-19 au Togo. Selon la répartition géographique de la pandémie, les communes les plus atteintes à Lomé sont, dans la préfecture du Golfe, la commune Golfe 5 (Aflao-Gakli), Golfe 1 (Bè-Est), Golfe 2 (Bè-Centre, Hédzranawoé) et Golfe 4 (Amoutivé et ses alentours). En ce qui concerne la préfecture d'Agoè-Nyivé, les cas sont principalement présents dans Agoè 1, puis Agoè 5 (zone Zanguéra) et Agoè 2 (quartier Légbassito et alentours). C'est la suite principale du non-respect des mesures barrières. Pendant ce temps, les foyers intérieurs sont maîtrisés selon la Coordination nationale de gestion de la riposte à la pandémie. Ce 28 octobre 2020, lors du tout premier conseil des ministres du gouvernement Tomégah-Dogbé, le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, Moustafa Mijiyawa, en a

fait cas, en évoquant aussi les dispositions à prendre en prélude à la réouverture des classes (rentrée scolaire des élèves fixée au 2 novembre prochain) et des lieux de culte.

Au Togo, les lieux de culte, les églises et les mosquées ont été fermés le samedi 21 mars 2020. Leur réouverture progressive est intervenue le 19 juillet. Depuis cette date, certains lieux de culte et mosquées ont rouvert avec l'autorisation du ministère de tutelle. D'autres, indisciplinés, en ont profité pour reprendre leurs activités dans la clandestinité. D'autres encore, plus sérieux, ont continué d'attendre le moment officiel. Dans ce qui fait finalement désordre, toutes les obédiences religieuses réclament la réouverture totale des églises. Le 23 octobre 2020, les évêques togolais ont jugé opportun que, au regard de la reprise progressive des activités dans tous les secteurs de la vie sociale, notamment les écoles, les services, les marchés, les lieux d'accueil et de restauration, toutes les églises et autres lieux de

culte soient eux-aussi ouverts aux fidèles, dans le respect des mesures barrières contre le Covid-19.

Le gouvernement a finalement réagi : pour la réouverture des lieux de cultes à l'intérieur du pays hors Grand Lomé, il autorise leur réouverture compte tenu du faible taux de prévalence constaté, dans le respect strict des mesures barrières et du protocole sanitaire établi. Pour le Grand Lomé, compte tenu de l'augmentation rapide de la pandémie et de la stratégie d'ouverture graduelle, il décide de n'autoriser l'ouverture que d'un nombre limité additionnel de lieux de culte. Et le ministre chargé des cultes prendra les dispositions idoines pour l'application de ces mesures, conformément à la procédure appliquée précédemment. «L'ensemble de ces ouvertures fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services compétents. Selon l'évolution qui sera constatée, le gouvernement pourrait décider à nouveau de la fermeture des lieux de culte», prévient-il.

Pour stimuler la consommation locale

Le CCFCC a fait déguster le café et le chocolat du Togo

Late Pater

Pour le compte du Togo, en avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale anime le mois du «Consommer local» tout au long des 31 jours calendaires d'octobre 2020. Des activités sont déroulées ici et là sur le territoire national. Le Comité de coordination pour les filières café et cacao

trafic du CCFCC dans la zone portuaire, ce 28 octobre 2020.

Les invités ont ainsi touché du doigt, mieux des lèvres, le développement des filières café et cacao, le remarquable travail des transformateurs locaux de ces deux produits et, particulièrement, leur consommation locale, selon la précision du Secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon. Ils ont dégusté et apprécié le café et le chocolat du Togo. Le ministre Kodjo Adédzè y

des Moines de Dzogbégan ; le Café Kuma ; le Chocolat de la coopérative CHOCOTOGO ; et divers produits de la jeune coopérative Denyigba Cacao.

A noter que le café et le cacao font, à l'international, la fierté du Togo. Surtout le café du Togo, sur trois années consécutives (2016, 2017, 2018), avec les prix «Meilleure qualité» décernés à Paris par l'Agence pour la Valorisation des Produits Agricoles (AVPA) : deux (2) en



MM. Adédzè et Gouthon (3è et 4è de la droite), devant l'un des stands

(CCFCC) – en tant que vitrine institutionnelle du secteur – n'a pas voulu rater la dynamique. Sa contribution a pris la forme d'une «Journée de promotion et de dégustation du café et du chocolat du Togo», animée sur le site du Secrétariat adminis-

tratif.

Dans les stands dressés pour la circonstance, des produits exclusivement «Made in Togo», très appréciés sur le national et international : le Café des Grands Plateaux de la société YENTOUMI ; le Café

Bronze, deux (2) en Agent et un (1) en Or. Depuis lors, la coopérative CHOCOTOGO, leader dans la transformation locale du cacao, approvisionne tous les vols de la compagnie panafricaine ASKY en chocolat naturel.

En lien avec la gestion des finances publiques

Contrôle de l'action gouvernementale

Les députés désormais renforcés en la matière

Jean AFOLABI

La Banque mondiale et l'Union européenne ont cofinancé le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE). C'est ce projet qui a offert, du 27 au 29 octobre 2020 à Lomé, l'opportunité aux députés togolais de se former sur la thématique du contrôle parlementaire en tant qu'outil de la gouvernance démocratique. Ce contrôle permettant de rendre l'Exécutif comptable de ses actions, d'évaluer la mise en application des lois adoptées et mises à la disposition de l'Exécutif. A travers le contrôle, le parlement garantit ainsi l'équilibre des pouvoirs.

Au Togo, les députés ne le font pas assez ou ignorent qu'ils ont une arme à utiliser. Il s'était donc agi de leur donner les outils et mécanismes nécessaires de cette prérogative de contrôle de l'action gouvernementale. Par exemple, le

contrôle de l'exécution de la loi de finances doit se faire à travers plusieurs outils notamment la loi de règlement. Et justement, l'atelier de formation visait principalement à renforcer les capacités des députés en matière de gestion des finances publiques. Cinq objectifs spécifiques étaient visés : informer les députés sur les objectifs fondamentaux du contrôle parlementaire ; les sensibiliser sur leurs prérogatives de contrôle de la gestion des finances publiques ; les former sur l'exécution du budget de l'Etat ; les informer sur les moyens dont dispose l'Assemblée nationale pour un contrôle efficace ; et renforcer la capacité des députés sur la lecture et l'analyse des projets de loi de règlement et ses annexes (rapport annuel de performance, rapport de la Cour des comptes, etc.).

Selon la Banque mondiale, le Togo a réalisé des avancées si-

gnificatives ces derniers mois en lien avec la thématique de la formation. «Pour pouvoir mettre en œuvre les actions publiques qui permettent d'avoir un impact important sur les populations, il faut qu'il y ait du contrôle. Le contrôle parlementaire est très important en termes d'amélioration de la transparence et de la redevabilité des gouvernants par rapport aux actions publiques», a souligné Hawa Cissé Wagué, Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, lors de l'atelier. Et de se réjouir de l'élaboration du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle et l'appui à la formation des députés sur les débats d'orientation budgétaire, la promotion de la transparence dans la gestion budgétaire de l'Etat à travers la publication du budget citoyen gestion 2020, des progrès réalisés dans la réforme sur le budget-programme.

Sur les questions de protection des enfants et du genre

Fructueux échanges entre Yawa Tsègan et Plan International

Jean AFOLABI

«Nous avons eu l'honneur et le grand plaisir d'échanger avec Son excellence madame la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo aujourd'hui. Nous avons parlé de plusieurs questions principalement centrées sur le droit des enfants et le travail que Plan international fait pour l'égalité pour tous, notamment le respect des droits des filles en particulier. Nous avons été très impressionnés par la maîtrise de la thématique du droit des femmes, du genre de façon générale par Son excellence madame la Présidente de l'Assemblée nationale, qui nous a démontré en des termes très simples son niveau de compréhension et son niveau de sensibilité sur cette question en tant que femme leader. Nous avons pu ensemble dégager quelques pistes de réflexion sur comment bâtir, sur l'exemple que le Togo est en train de donner aujourd'hui en ayant à la tête de son Assemblée nationale une femme leader mais également au niveau de sa primature, ce contexte extrêmement favorable à une discussion sociale, à une réflexion sur les droits de tous les en-



fants et en particulier des filles. Donc nous sommes très optimistes quant à la collaboration entre cette honorable institution et Plan international Togo, afin que toutes les filles du Togo puissent avoir droit à l'éducation, droit au leadership et à l'expression et qu'elles puissent toutes s'épanouir également dans un contexte légal, administratif qui est favorable».

Les propos sont de Awa Faly Ba, Représentante-résidente de Plan international au Togo, au sortir mercredi 28 octobre d'une audience chez la présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Yawa Djigbodi Tsègan. Awa Faly Ba est allée présenter les actions de son institution à la présidente de l'Assemblée nationale. La protection des enfants, et

surtout des jeunes filles, a également été abordée. Elle s'est tout autant réjouie de l'engagement du Togo à faire de la femme une pièce maîtresse dans le développement du pays. Elle a également relevé la pertinence avec laquelle l'Assemblée nationale togolaise traite les questions du genre, indique-t-on à la majorité parlementaire.

Pour rappel, Plan international est une organisation de protection des enfants et des jeunes qui existe au Togo depuis 1988. Elle œuvre avec ses partenaires étatiques, privés, locaux régionaux et internationaux pour garantir un environnement sain et sécurisé aux jeunes, plus particulièrement les jeunes filles.

www.unir.tg



FOOTBALL/ CAF / ELECTION

Ahmad : " après réflexion et consultation, j'ai décidé de me représenter "

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a annoncé ce mercredi sa candidature à sa propre succession à la tête de l'instance dirigeante du football continental.

Hervé A.

L'ancien président de la Fédération malgache de football, élu en mars 2017, a exprimé cette intention sur son compte Twitter, affirmant que sous sa direction, "la CAF a beaucoup changé depuis 4 ans".

"Je suis fier du travail accompli par mon équipe. Qu'elle soit remerciée ainsi que les soutiens en Afrique et au-delà. Après réflexion et consultation, j'ai décidé de me représenter", a déclaré le président de la CAF.

Dans un communiqué, la Fédération malgache de football a abondé dans le même sens, informant avoir présenté la candidature de son ancien patron.

"La Fédération malgache de football a adressé son dossier de candidature qui sera représenté par Monsieur Ahmad Ahmad. Le parcours de ce dernier plaide en sa faveur", écrit l'instance dirigeante du football malgache.

Ahmad, "après avoir exercé des responsabilités à tous les niveaux du football à Madagascar, (...) a successivement été ministre des Sports de 1994 et 1995 puis président de la Fédération malgache entre 2003 et 2017 avant de devenir président de la CAF", lit-on dans le courrier de la FMF, laquelle "juge que les efforts transformationnels entrepris par Monsieur Ahmad à la tête de l'instance continentale méritent d'être soulignés".

"C'est sous sa houlette qu'un important travail a été entrepris à tous les niveaux. Les résultats sportifs sont également conséquents puisque Madagascar, tout comme la Mauritanie et le Burundi, a pu profiter du nouveau format de la Coupe d'Afrique des nations pour honorer sa première participation à la compétition", peut-on lire.

"Le travail entrepris par Monsieur Ahmad et son équipe doit être poursuivi. C'est pour cette raison que la FMF a décidé de présenter sa can-



didature à sa propre succession pour un second mandat à la présidence de cette haute instance du football africain. Ce jour, mercredi 28 octobre, l'institution continentale a officiellement notifié à notre fédération l'enregistrement de sa candidature", indique le document.

Le site de la BBC a soutenu ré-

cemment que 45 des 54 fédérations membres de la CAF ont annoncé leur soutien au président sortant.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 12 novembre. A part Ahmad Ahmad, aucune autre personnalité ne s'est officiellement présentée à cette fonction.

Valentin Balakhnitchev ne fait pas appel

Surprise. A la différence de la plupart des autres prévenus au procès de la corruption à l'IAAF, Valentin Balakhnitchev n'a pas fait appel. Le dirigeant russe, ancien président de la Fédération russe d'athlétisme (RusAF), et ex trésorier de l'IAAF, a été condamné par défaut à trois ans de prison par la 32ème chambre correctionnelle du tribunal de justice de Paris.

Peu après l'annonce du verdict, il avait assuré à l'agence TASS qu'il ferait appel. Il a visiblement changé d'avis. Agé de 71 ans, Valentin Balakhnitchev a été condamné pour corruption. En plus de sa peine de prison, le juge a ordonné la confiscation de la somme de 1 895 374 euros qu'il possède sur un compte monégasque. Son compatriote, l'ex-entraîneur Alexei Melnikov, n'a pas non plus fait appel de ses deux ans de prison, à la différence des autres condamnés du procès.

Lamine Diack, son fils Papa Massata, et l'avocat Habib Cissé, ont tous interjeté appel de leurs condamnations au pénal et au civil. Gabriel Dollé, l'ancien responsable de la lutte antidopage à l'IAAF, a pour sa part fait appel au civil. Les deux Russes impliqués dans l'affaire, Valentin Balakhnitchev et Alexei Melnikov, ne s'étaient pas présentés au procès, tout comme Papa Massata Diack, resté au Sénégal.

Le tirage de la zone UEFA en décembre

Alors que la compétition préliminaire de la Coupe du Monde de la FIFA 2022™ a déjà débuté en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, les 55 associations membres de l'UEFA attendent impatiemment de pouvoir elles aussi se lancer dans la course pour Qatar 2022, où 13 places leurs sont réservées.

En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions qui en découlent, la cérémonie sera organisée sous forme virtuelle, sans représentants des associations membres.

La route vers la Coupe du Monde 2022 prendra la forme d'une phase de groupes, avec cinq groupes de six et cinq groupes de cinq équipes. Toutes les équipes d'un même groupe s'affronteront en matches aller-retour entre mars et novembre 2021. Les dix vainqueurs de groupe seront directement qualifiés pour la phase finale, tandis que les dix deuxièmes disputeront des barrages.

Ils y seront rejoints par les deux vainqueurs de groupe les mieux classés de la Ligue des Nations de l'UEFA 2020-2021 non qualifiés pour Qatar 2022 ni pour les barrages en qualité de deuxièmes de groupe. Ces 12 équipes seront reversées dans trois parcours de qualification, composés de matches simples à élimination directe prévus en mars 2022. Ceux-ci permettront de déterminer les trois dernières nations européennes qui effectueront le voyage au Qatar.

Ibrahimovic promeut le masque

"Tu n'es pas Zlatan, ne défie pas le virus": la star de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic promeut le respect des règles de distanciation et le port du masque, dans une vidéo diffusée jeudi par la région de Lombardie.

Lui-même testé positif au Covid-19 il y a quelques semaines, l'actuel meilleur buteur du Championnat d'Italie de football a accepté de participer à une campagne de sensibilisation lancée par les autorités locales.

"Le virus m'a défié et je l'ai vaincu. Mais tu n'es pas Zlatan, ne défie pas le virus. Respecte les règles, distanciation et masque, toujours", lance-t-il en italien, filmé sur une terrasse surplombant Milan, avant de lui-même endosser un masque.

Le président de la Lombardie, Attilio Fontana, a expliqué avoir eu l'idée d'enrôler Zlatan Ibrahimovic le soir du derby entre les deux clubs de Milan. Le vétéran suédois de 39 ans, pour son retour après sa quarantaine, avait offert la victoire à l'AC Milan (2-1) en marquant deux buts face à l'Inter.

Comme ses voisins européens, l'Italie, l'un des pays les plus touchés par la pandémie, subit une forte augmentation des contagions ces dernières semaines. Le pays a enregistré près de 38.000 morts pour plus de 550.000 cas depuis fin février.

SUPER LIGUE

Aleksander Ceferin charge violemment le projet

Invité d'un événement en Italie, Aleksander Ceferin a violemment chargé les initiateurs du projet européen de Super Ligue européenne ultra-fermée soutenu par la FIFA.

La Ligue des champions va-t-elle être reléguée derrière une SuperLigue européenne, qui n'inviterait que les plus grosses nations du football du Vieux continent ? La "Super Ligue", dont l'idée et les prémices remontent à 1998, semble plus que jamais en passe de se concrétiser. Un projet de ligue privée évoqué il y a quelques jours, au moment où Josep Maria Bartomeu, président démissionnaire du FC Barcelone, révélait avant de partir que l'entité blaugrana avait donné son accord pour y participer. Liver-

pool et Manchester United seraient à l'origine. Arsenal, Chelsea, Manchester City et Tottenham ont été approchés, tout comme l'Atlético, le Real Madrid, le PSG, la Juventus et le Bayern Munich.

Vingt-deux ans après la première évocation de cette ligue fermée réservée aux riches, l'UEFA n'a pas changé son fusil d'épaule et voit d'un très mauvais œil l'apparition d'une compétition qui viendrait concurrencer la Ligue des Champions et la Ligue Europa. Le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, avait confié en août dernier : " toute Super Ligue de 10, 12, 24 clubs deviendra ennuyeuse. Quand vous entendez l'hymne de la Ligue des Champions, vous savez de quoi il s'agit... Je ne vois pas comment

cela peut être un succès, même s'ils essayaient de le faire. "

Invité de l'événement numérique SportLab, organisé en Italie et dédié à l'avenir de l'industrie du sport, le président de l'instance européenne du football en a remis une couche. Certain que les championnats iront cette année tous à leur terme et confiant de voir se disputer l'Euro au début de l'été prochain, il a profité de la tribune qui lui était offerte pour adresser un message virulent au football italien.

"c'est une invention italienne, ce n'est pas notre proposition aussi parce que ce serait l'un des projets les plus ennuyeux au monde. Deux ou trois clubs en parlent, ils pensent mériter gagner plus que les autres, mais qui en fait gagnent peu.



Ce n'est pas une discussion sérieuse, cela tuerait le football et je suis fermement contre", a-t-il clamé. Une chose est sûre, la bataille entre l'UEFA et la FIFA, qui appuie le projet de Super Ligue, s'annonce féroce.

DOPAGE

Christian Coleman suspendu deux ans

Le champion du monde en titre du 100 m a manqué à trois reprises en moins d'un an à ses obligations de localisation antidopage. Il va faire appel de cette décision.

Il avait échappé une première fois, à l'automne 2019, à une suspension, ce qui lui avait permis de décrocher deux titres mondiaux à Doha quelques semaines plus tard, sur 100 m (9 secondes 76) et sur le relais 4x100 m. Mais ses manquements répétés aux obligations de localisation antidopage ont fini par rattraper le sprinteur américain Christian Coleman et vont l'écarter durablement des pistes : l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé, mardi 28 octobre, sa sus-



pension pour une durée de deux ans.

La suspension de l'athlète américain, âgé de 24 ans, se terminera le 13 mai 2022, ce qui devrait le priver des Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août 2021) - s'ils ont bien lieu - mais a priori pas des championnats du monde prévus à Eugene (Oregon) à l'été

2022.

Christian Coleman va toutefois faire appel. " La décision du tribunal disciplinaire basée sur les règles de World Athletics est regrettable, et nous allons immédiatement faire appel. [...] M. Coleman n'a rien à ajouter jusqu'au jugement ", a déclaré son manager, Emanuel Hudson, sur le compte

Twitter de sa société, HSI.

Le sprinteur américain était suspendu provisoirement depuis le 14 mai : il lui était reproché d'avoir manqué à trois reprises à des contrôles antidopage, les 16 janvier, 26 avril et 9 décembre 2019. Or, les athlètes de haut niveau sont soumis à des obligations de localisation (adresse, stages, entraînements, compétitions), devant en plus renseigner chaque jour un créneau d'une heure et un lieu afin de pouvoir être testés de façon inopinée. Trois manquements à ces obligations (un contrôle manqué, le " no show ", ou des renseignements imprécis) en moins d'un an sont passibles de deux ans de suspension.

Agriculture / Développeur de la solution ClinicAgro

Promagric à la recherche de fonds pour couvrir notamment le Togo

Jean AFOLABI

La start-up camerounaise **Promagric** est à la recherche d'un financement d'un montant de 115 millions de francs Cfa, ceci à travers une opération de levée de fonds, confie Pyrrus Koudjou, le promoteur. «*Nous avons des commandes au Cameroun, au Togo et en Côte d'Ivoire que nous ne pouvons pas honorer. (...) À ce jour, nous avons besoin d'investir 115 millions de FCFA pour produire en masse nos kits d'analyse des sols connectés, afin de les commercialiser auprès des entreprises agricoles, des ingénieurs agricoles et des agriculteurs, pour les aider à réduire leurs pertes agricoles. (...) Car, une production agricole réussie commence par le choix d'un sol favorable*», a-t-il déclaré à *Investir au Cameroun*, un magazine sur l'économie, l'investissement, la gestion publique, les télécoms et l'agriculture du



Pyrrus Koudjou, le promoteur.

Cameroun.

Selon Promagric, son laboratoire d'analyse sur smartphone utilise les technologies BigData, l'intelligence artificielle et l'internet des objets, pour fournir instantanément des résultats d'analyse des sols et des plantes aux utilisateurs. L'application développée en six langues est disponible sur PlayStore depuis fin décembre 2019, et est actuellement utilisée par 1200 agri-

culteurs répartis sur l'ensemble du territoire africain.

En 2019, cette innovation avait déjà bluffé le jury du concours Med'InnovantAfrica. En effet, cette start-up camerounaise avait été sélectionnée parmi les cinq finalistes de cette compétition organisée par Euroméditerranée, une firme spécialisée dans les aménagements, précise *Investir au Cameroun*.

Protection de l'enfance, de l'environnement, de l'éducation de base... au Togo

Orabank et l'UNICEF ensemble pour l'atteinte des ODD

Jean AFOLABI

À travers une convention de partenariat, mercredi 28 octobre à Lomé, pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), Orabank et la représentation résidente du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont réuni leurs efforts en faveur des enfants au Togo. L'objectif est de soutenir les initiatives en faveur de la survie de l'enfant, de l'environnement, de l'éducation de base et de la protection des enfants mais aussi celles qui assurent la promotion de l'autonomisation des filles et des adolescentes. «*Ce partenariat permet aussi à la banque d'appuyer l'UNICEF dans son programme de protection et de prévention des enfants vulnérables contre le coronavirus et autres maladies opportunistes*», explique un communiqué.

Cette convention prévoit des activités de plaidoyer, de promotion et de défense des droits de l'enfant

mais aussi la mise en place de mesures internes favorables au bien-être des enfants de son personnel et de sa clientèle. Ceci englobe également la mise à disposition de matériels et d'équipements devant aider au maintien des services essentiels pour les enfants de la rue et des enfants en conflit avec la loi et toutes les activités de sensibilisation menées sur le terrain en zone urbaine comme en zone rurale, précise le communiqué.

«*Orabank s'engage aux côtés de l'UNICEF dans la lutte pour faire connaître et valoir les droits de l'enfant. Orabank a toujours accordé une place significative à l'enfant au sein de ses programmes et activités qui s'inscrivent dans une démarche sociétale et dont l'objectif est de contribuer au développement de la personnalité dès la petite enfance, à son épanouissement social, moral, culturel et économique de la communauté*», a déclaré Guy-Martial

Awona, directeur général d'Orabank, avec pour siège à Lomé. Une satisfaction pour Dr Ba Sidibé, représentante résidente de l'UNICEF au Togo : «*Je tiens à féliciter ORABANK Togo pour avoir accepté dès 2018, de s'engager à nos côtés. Cette convention vient aujourd'hui concrétiser une initiative novatrice à l'UNICEF qui vise l'accélération des résultats clef pour chaque enfant au Togo*».

Aujourd'hui plus qu'hier, l'UNICEF milite pour des actions menées en synergie et considère que le secteur privé a un grand rôle à jouer pour assurer un avenir meilleur pour chaque enfant. Les entreprises de toutes tailles peuvent contribuer à réduire l'impact de la pandémie sur des millions d'enfants vivant dans des zones gravement touchées par la propagation de la COVID-19 ou dans des zones qui risquent d'être confrontées à sa propagation.

À l'initiative de la BOAD et de l'AFD / Relance durable de la sous-région

Les banques publiques de développement se mobilisent pour la post crise sanitaire

Jean AFOLABI

À l'initiative de la Banque ouest africaine de développement (Boad), de l'Agence française de développement (Afd) et du Secrétariat général du Sommet Finance en Commun, les banques et institutions de financement du développement opérant dans la région Afrique de l'ouest ont été réunies à l'occasion d'un workshop virtuel. Autour du thème «*Les banques de développement face à la crise : réponse contracyclique et relance durable*», l'atelier intervient en prélude au premier sommet mondial réunissant les Banques Publiques de Développement, prévu du 10 au 12 novembre 2020 à Paris, et organisé en partenariat avec le Forum de Paris sur la Paix, indique-t-on au siège de la Boad à Lomé.

Le pré-sommet tenu ce 22 octobre constitue un rendez-vous important dans le contexte particulier post Covid-19. Il visait à identifier les principaux sujets d'intérêt, les attentes et propositions concernant le rôle des banques de développement et d'envisager les évolutions souhaitables. Il aura notamment permis de mettre en évidence la capacité d'action contracyclique des banques de développement en période de crises (comme celle de la COVID-19) et de définir la banque de développement de demain, qui pourra accompagner les transitions écologiques et sociales de nos sociétés. Les conclusions

Le 1^{er} sommet mondial des Banques Publiques de Développement

serviront d'apports essentiels pour le Sommet Finance en Commun.

Outre les représentants et partenaires de la BOAD et de l'AFD opérant en Afrique de l'ouest, l'atelier a réuni des parties prenantes clés : les ministères des finances de plusieurs pays de la région, la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (BCEAO), l'Association des Institutions Africaines de Financement de Développement (AIAFD), la Commission de l'UEMOA et des banques publiques de développement telles que la Banque d'Investissement et de Développement de CEDEAO (BIDC) et la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) du Sénégal.

«*Ce pré-sommet est un moment important pour nous. Il offre à la région ouest-africaine une tribune pour alimenter la réflexion autour d'un mouvement de +finance en commun+ dont l'objectif majeur est d'embarquer tous les acteurs de la finance vers des investissements compatibles avec la lutte contre le dérèglement*

climatique, les inégalités et plus généralement les Objectifs de développement durable (ODD). L'Afrique de l'Ouest et les banques publiques de développement de la région, qui affichent un dynamisme certain, sont justement très attendues au Sommet Finance en Commun de novembre prochain. D'autant qu'elles ont l'expérience de réponses contracycliques réussies notamment face aux crises alimentaires et énergétiques des années 2000», a déclaré Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement et président de l'International Development Finance Club (IDFC). «*Je voudrais saisir l'occasion de cette tribune pour appeler au renforcement de l'additionnalité et de la complémentarité entre nos institutions nationales et régionales qui semblent plutôt se concurrencer dans nos aires géographiques de compétence*», a ajouté Serge Ekué, président de la Banque ouest africaine de développement.

Dans les Plateaux / Après le porte-à-porte des VEC sur la Covid-19

Le grand public touché dans les cantons de Tové et Kpalimé

Jean AFOLABI

Les 22 au 23 octobre 2020, après les sensibilisations porte-à-porte auprès des ménages, les VEC – **Volontaires d'engagement citoyen** – de Kpalimé ont sillonné les cantons de Tové et Kpalimé pour sensibiliser la communauté sur les gestes barrières afin de limiter la propagation de la pandémie à coronavirus. L'objectif de cette sensibilisation mobile et grand public est de toucher un grand nombre de personnes. En deux jours, les villages de Tove Agbessia, Dzigbe, Ati et Ahudzo dans le canton de Tové, et le canton de Kpalimé ont été sillonnés pour porter le message à la communauté, rapporte l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt). Ces VEC sont également descendus dans les marchés à l'aide de mégaphone pour véhiculer l'information auprès des revendeuses, des marchands et des clients.

Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre du projet «**les volontaires nationaux au cœur de la riposte à la Covid-19 dans les communes du Togo**», piloté par l'Agence nationale du volontariat au Togo, financé par la Délégation de l'Union européenne au Togo (DUE) et le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV). **25 105** personnes dont **13 461** femmes, **11 579** hommes et **65** personnes handicapées ont été touchées par cette sensibilisation menée en français et

dans les langues locales (Ewé et Kabyè). Pour appuyer la population dans le respect des mesures barrières, les VEC ont eu à faire un don de 100 cache-nez et 105 litres de savon liquide dans tous les coins où sont installés les dispositifs de lavage des mains.

Pour la communauté, ce don de savon liquide et de cache-nez est un geste à saluer. «**Faire du don à une personne, c'est d'abord penser à cette personne. Donc nous remercions vivement les initiateurs du projet qui se sont rappelés**

guide du 12 au 16 octobre 2020 : en tout 3 859 litres de savon liquide.

Ce savon sera mis à la disposition des services publics, des Organisations Non Gouvernementales et à la population des **32** communes que compte la région des Plateaux. En plus de que **8932** cache-nez fabriqués ensemble avec la Chambre régionale des métiers.

Ces sensibilisations consistent à rappeler à la population l'importance du respect des mesures barrières contre la Covid-19, notamment : le respect de la distanciation sociale,



lés de nous dans les villages. Ce geste nous va droit au cœur», a affirmé Da Essi, revendeuse au marché de Tové. Il est rappelé que ce projet est la raison pour laquelle la mission des VEC a été prorogée de deux mois. À cet effet, les sensibilisations continuent également dans les autres communes de la région des plateaux.

Dans le cadre de ce projet, les VEC de la région des Plateaux ont également fabriqué du savon li-

le lavage régulier des mains et le port du masque. «**Le savon liquide et les cache-nez que nous allons distribués vont permettre à la population de se protéger contre la pandémie. Nous faisons des sensibilisations porte-à-porte, des sensibilisations dans les lieux de culte, lieux publics, etc., afin de toucher le plus grand nombre de personnes**», confie un VEC de la phase 5 à Atakpamé.

FSB/Infrastructures socio-économique de base

Cinq (5) nouveaux ouvrages réceptionnés dans la région des Savanes

Etonam Sossou

Les élèves des localités de Galbagou dans la préfecture de Kpendjal-ouest et de Pana-centre (Tône), vont démarrer la nouvelle année scolaire dans de nouveaux bâtiments. Le gouvernement à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), ces deux localités d'infrastructures scolaires composées, chacune d'un bâtiment scolaire de trois classes,

bureau du directeur, dépotoir, de deux blocs de latrines à trois cabines.

Toujours dans le cadre du projet «*Filets sociaux et services de base*», trois villages sont bénéficiaires chacun d'un forage photovoltaïque. Les populations d'Enoina dans la préfecture de Kpendjal-ouest, Poamongue (préfecture de Tône) et Kong (préfecture de Tandjouaré) ont dorénavant accès à l'eau potable, sans avoir à parcourir de longue

distance.

Ces nouveaux ouvrages, financés à hauteur de 64 258 161 FCFA, ont fait l'objet de réception provisoire les 27 et 28 octobre 2020 en présence des autorités locales et des représentants des directeurs régionaux de l'éducation, de la planification et de l'hydraulique.

Précisons que 57 villages bénéficient des infrastructures socio-économiques de base dans la région des Savanes dans le cadre du projet de Filets sociaux et ser-

vices de base (Fsb). Les travaux ont démarré en fin janvier 2020. A ce jour, 28 infrastructures ont fait l'objet des réceptions provisoires dont 14 bâtiments scolaires, 2 marchés et 12 forages. La région des Savanes aura 57 ouvrages sur les 200 prévues au plan national, dont 30 classiques (27 bâtiments scolaires, 2 marchés et 1 centre communautaire) et 27 forages. Ces microprojets sont choisis et soumis par les communautés bénéficiaires à

l'ANADEB Antenne régional Savanes, qui à son tour, les soumet à la validation du Comité régional d'approbation (CoRA).

Le CoRA est une instance mise en place par le gouvernement togolais pour apprécier la pertinence des microprojets en rapport avec la carte de pauvreté du pays et les priorités des différents secteurs, notamment la santé, l'éducation et l'hydraulique.

Les Infrastructures socio-économiques de base est la compo-

sante 1 du projet de Filets sociaux et services de base (FSB), financée par la Banque mondiale et l'état togolais à hauteur de 19,2 milliards de FCFA et piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Cette composante vise à soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans les communautés ciblées, ce qui permettra d'accroître l'accès aux services socio-économiques afférents.

Vivre sa Sexualité avec le VIH

Etonam Sossou

Comment les personnes vivant avec le VIH vivent-ils leur sexualité si le sujet ne manque pas d'intérêt poser le problème sans donner l'impression de

marginaliser les concernés est difficile

L'activité sexuelle a-t-elle encore un sens pour ceux qui doivent éviter à chaque coup, une réinfection ? Pour la personne vivant avec le vih, il faut éviter une nouvelle con-

Ce n'est plus un tabou

tamination pour ne pas aggraver sa situation. Car il existe plusieurs types de virus et il vaut mieux n'en avoir pas plus d'un dans l'organisme. Que faire alors, sachant que le risque n'est pas nul à chaque rapport sexuel, même protégé

? En dehors du fait qu'elles portent le virus, les personnes vivant avec le vih sont ne sont pas moins des hommes : avec leurs élans. Au-delà de leur fragilité, elles ont-elles aussi, des besoins physiologiques à satisfaire. Le naturel a ses droits.

Et l'adage l'enseigne : « *chasser le naturel, il revient au gallop* ».

La situation ressemble à une pénitence lorsqu'on est en couple séro-discordant. Tout peut arriver : les incompréhensions, l'instabilité, voire la rupture. Lorsque le patient est jeune et aspire, c'est tout aussi poignant. C'est même un véritable mélodrame ! Cette souffrance en rajoute à l'état psychologique déjà entamé par le statut sérologique. Toutefois, la sexualité, il faut le dire, est une réalité chez les séropositifs. Et ils la vivent, modérément, normalement, peu fréquemment ou intensément. C'est selon. « La sexualité a tout son sens chez les personnes vivant avec le vih parce qu'elles ont aussi besoin d'affection et d'amour. Elles ont le même rêve que tout le monde : vivre une vie sexuelle normale, fonder une famille, avoir des enfants. Le désir sexuel est là. Il faut le satisfaire », lance Y. G. une personne atteinte. Et parlant de

son cas, il ne cache pas qu'il aime les belles créatures. « Quand une femme me plaît je me lance à sa conquête. Lorsque ma «chasse» est fructueuse, je me protège sans avoir besoin de révéler mon statut », confie-t-il. Chacun y va de sa méthode.

Les cas de figure sont différents. Il y a les dépités, qui voient la mort demain et qui veulent entraîner les autres. Il y a des simples Dons Juans qui aiment le sexe et qui se laissent aller. Il y en a qui veulent assurer une progéniture, à tout prix, au risque de s'infecter de nouveau et d'exposer leurs conjoints ou compagnons. Il y a pire : certains ont contacté le virus en y allant avec le premier partenaire ! La vie continue malgré tout, avec son lot de rêves, d'amour et de...réalités. Peut-on assumer une sexualité normale avec le VIH ? La question est terrible, elle mérite d'être posée même si les réponses ne manquent pas.

En ce mois d'octobre

Toute l'Afrique a été mobilisée contre le cancer

Etonam Sossou

Chaque année, le cancer tue 450 000 personnes en Afrique. Un chiffre effrayant qui pourrait doubler d'ici 2030. Alarmés, les laboratoires, les entrepreneurs et même les Premières dames du continent, à l'instar de Dominique Ouattara, appellent à redoubler d'efforts pour lutter contre ce fléau.

Ce n'est plus l'apanage des pays riches. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le cancer fait chaque année 450 000 victimes en Afrique, et leur nombre pourrait atteindre 1 million par an d'ici 2030. Plus grave encore : les cancers les plus courants sont ceux qui se soignent habituellement le mieux, notamment les tumeurs au sein, à l'utérus et à la prostate. Si, aux États-Unis, 90 % des femmes atteintes d'un cancer du sein

peuvent vaincre la maladie, seules 46 % des femmes ougandaises et 12 % des femmes gambiennes pourront en faire autant.

La plupart des pays africains sont en effet « très mal équipés pour combattre [le cancer] : il y a très peu de cancérologues, de machines de radiothérapie ou de blocs chirurgicaux de pointe. Les tumeurs sont souvent mal diagnostiquées – quand elles ne sont pas attribuées à la sorcellerie – et 80 % ne sont pas dépistées avant d'avoir métastasé vers les ganglions ou d'autres organes », révèle une enquête du New York Times. Des chiffres préoccupants qui mobilisent les laboratoires, les entreprises et la société civile. Selon le quotidien américain, le laboratoire américain Pfizer et l'indien Cipla se sont ainsi engagés à commercialiser « à prix cassé » 16 médicaments essentiels

pour les chimiothérapies. Un programme qui devrait permettre de sauver des dizaines de milliers de vies sur le continent.

Plus d'une nouvelle victime sur deux est une femme

Les spécialistes affirment que les femmes présentent des cancers gynécologiques des mamelles, notamment ceux du sein et du col utérin. Si jadis ces cancers ne touchaient que les sujets de plus de 40 ans, aujourd'hui les statistiques indiquent que même les femmes de moins de 30 ans sont concernées par les cancers du sein et du col de l'utérus. Un cancer signifie la présence de cellules anormales qui se multiplient de façon incontrôlée. Dans le cas du cancer du sein, les cellules peuvent rester dans le sein ou se répandre dans le corps par les vaisseaux sanguins ou lymphatiques. La plupart

du temps, la progression d'un cancer du sein prend plusieurs mois et même quelques années.

La campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a été organisée pour la première fois en 1985 aux États-Unis d'Amérique. La France a emboîté le pas en 1994. Et, progressivement, cette campagne est en train de gagner le monde entier et prendra fin le 30 octobre prochain.

Traitement de faveur face à la Covid-19 / Décision de la BCEAO

Report d'échéances sur les prêts au 31 décembre

Par l'Avis n0005-04-2020 en date du 1er avril 2020, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a invité les établissements de crédit à accorder aux entreprises et aux salariés affectés par les effets de la pandémie Covid-19, et qui le sollicitent, un report d'échéances sur leurs prêts, pour une période de 3 mois renouvelable une fois, sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalité de retard. Cette période de report des échéances est prorogée jusqu'au 31 décembre 2020, décide la Banque centrale dans un nouvel avis

en date du 15 octobre 2020. Qui précise que «*les créances qui demeurent affectées par les effets de la pandémie de la Covid-19 peuvent être maintenues dans les créances saines pendant cette période et traitées comme telles dans leurs catégories respectives au plan prudentiel. Ce traitement préférentiel réglementaire prendra fin le 31 décembre 2020*».

La BCEAO dit évaluer sur une base régulière l'impact de la pandémie et des mesures arrêtées pour y remédier, sur la situation financière et prudentielle des établis-

sements de crédit. Des mesures complémentaires pourraient être prises par la Banque centrale, au cas par cas, en vue d'accompagner le secteur bancaire tout en préservant la stabilité financière de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA).

Les concours accordés par les établissements de crédit aux institutions de microfinance sont également éligibles à une prorogation de la période de report d'échéance dans les délais fixés dans le présent avis.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1553 DE LOTO BENZ DU 21- 10 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1554 de LOTO BENZ de ce mercredi 28 Octobre 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, Les villes de LOME et de KARA ont enregistré l'essentiel des gagnants de gros lots. Dans les villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, un lot de 1.000.000F CFA, a été recensé sur le point de vente 70325

A KARA c'est un gros lot de 2.500.000F CFA qui a été remporté auprès de l'opérateur 10034.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1554 de LOTO BENZ du 28 Octobre 2020

Numéro de base

21 01 80 07 72



SPÉCIALE PROMO

Togocel LEGEND⁺



À **5900** F CFA
seulement
~~8000 F~~



Double SIM



Radio FM,
MP3 MP4



Slot microSD
jusqu'à 8Go

Promo valable du 28 septembre au 27 octobre 2020. Téléphone disponible en agence Togocom et dans les points de vente agréés dans la limites des stocks disponibles